

► Jeune entreprise



► Contacts

Centre de formalités des entreprises CFE

- Toulouse
05 61 10 47 47
cfe@cm-toulouse.fr
 - Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
stgaudens@cm-toulouse.fr
- www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Accompagner les créateurs dans les formalités d'immatriculation de l'entreprise au Répertoire des Métiers (et/ou au Registre du Commerce et des Sociétés).

► Bénéficiaire

Créateur ou repreneur d'entreprise artisanale, quel que soit le statut juridique choisi : entreprise individuelle, EIRL, ou sociétés.

► Description de la prestation

- L'information sur les pièces à fournir pour s'immatriculer suivant le secteur d'activité et le statut juridique, et sur les tarifs applicables.
- Le contrôle de l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription.
- L'accomplissement des formalités administratives pour s'immatriculer.
- L'immatriculation de l'entreprise au répertoire des métiers et l'attribution des numéros d'identification : code NAFA, numéro SIRENE et SIRET.
- La transmission du dossier de création aux organismes partenaires de l'entreprise : RCS, centre des impôts, caisses sociales, INSEE, URSSAF, les greffes, APCMA.
- La délivrance de l'extrait d'immatriculation D1 justifiant de la création d'entreprise.
- La délivrance de la carte d'Artisan, véritable « carte d'identité » de l'entreprise ainsi que de la carte d'Ambulant.

► Modalités pratiques

- Toulouse : sans rendez-vous
- Saint-Gaudens : sur rendez-vous.

► Coût de la prestation

Tarifs suivant formalités (tarifs fixés par la loi de finances). Consultez les tarifs sur www.cm-toulouse.fr / Formalités et tarifs.